

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la lecture des propositions faites par la Conférence territoriale de Bretagne à M. Borloo, ministre de l'énergie, c'est avec consternation que nous faisons le constat que **derrière le rideau de fumée du « pacte électrique breton » (scénario 1 qui alimente les discours), les élus régionaux défendent le projet Gdf-Suez d'une centrale à Ploufragan (scénario 3)**. Quant au scénario 2 d'une petite centrale d'extrême pointe, chacun sait qu'il n'est même pas à l'ordre du jour puisque GdF n'est pas candidat pour la construire et que cela supposerait de refaire un appel d'offres, 4 ans après le 1^{er}.

M. Le Drian, président, et Mme Thomas, vice-présidente en charge de l'énergie, se sont d'ailleurs, en catimini, rendus à Paris cette année pour rencontrer Gdf-Suez et RTE.

Le Curc déplore que les élus régionaux :

- épousent sans discernement les discours à visée mercantile des opérateurs en électricité qui parient sur une croissance inéluctable de la demande ;
- qu'à prétendre combiner les intérêts de ces industriels et l'intérêt général, ils en arrivent à une contorsion du raisonnement, **un sommet d'incohérence : autoriser Gdf-Suez à surproduire de l'électricité tout en lui demandant de financer une diminution de la consommation !**
- continuent naïvement de croire à la volonté de ces opérateurs de travailler aux économies d'énergie (Ecowatt) alors même que l'affaire Voltalis, ainsi que la nouvelle tarification des clients Tempo, témoignent une fois de plus du mensonge permanent.
- prétendent que le projet GdF-Suez a souffert d'un manque d'information de la population alors qu'eux-mêmes ignorent :
 - o que c'est le seul projet en France de centrale à cycle ouvert (35 % de rendement) contre 20 tranches en projet de centrales à cycle combiné (rendement double) ;
 - o que cette centrale serait de loin l'établissement le plus émetteur de gaz à effet de serre de Bretagne et le plus émetteur d'oxydes d'azote (ozone et pluies acides – merci les algues vertes !),
 - o qu'avec la taxe carbone, s'appliquant à 523 000 t de CO2 produites par an pour 4000 h de fonctionnement (de 15 à 32 € / tonne ?), le coût sera répercuté sur les factures du consommateur qui diminuera en conséquence ses consommations électriques, rendant cette centrale encore plus inutile (pendant que le contribuable paiera le renforcement du réseau de gaz, pour un coût public équivalent à celui de l'investissement privé dans la centrale).
- En empruntant les vieilles ornières des énergies fossiles en voie d'épuisement, en foulant aux pieds les objectifs nationaux et européens de diminution de 20% de la consommation énergétique entre 2005 et 2020, de diminution de 20 % des gaz à effet de serre, ils tournent résolument le dos à la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous demandons aux collectivités membres du B15, appelées à délibérer, d'approuver le scénario 1 et de rejeter les scénarios 2 et 3 de ce rapport. Le président de la communauté d'agglomération de St-Brieuc s'est déjà exprimé en ce sens par un courrier du 10 juillet.
« Errare humanum est ; perseverare diabolicum »

Si une 2ème enquête publique sur ce projet a lieu cet hiver, qui sera dupe des discours sur les enjeux écologiques dont les élus régionaux auront l'impudence de se gargariser devant les électeurs au printemps prochain ? ?

Le 31 août 2009

Le COLLECTIF URGENCE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE (CURC 22)

A.V.E.C., Terre & Mer, Cost ar Bio, Vivarmor nature, Réseau Cohérence, CANE, A.Q. La Poterie, A.T.T.A.C. 22, Sud Solidaires, Les Verts, l'U.D.B., le NPA. Avec le soutien de AE2D (29)

4 bis, rue des anémones 22400 PLOUFRAGAN

curc22@free.fr

<http://centrale-ploufragan.org/>